

## DELIBERATION n°2025-05 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du mardi 11 mars 2025

L'an deux mil vingt cinq, le mardi onze mars, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la Vice-présidence de Madame CATALA Marie-Claude,

Nombre de membres : 16

date de convocation : 07/03/2025

En exercice : 16

Présents : 10

Pouvoirs : 03

Votants : 12

### **Présents :**

Mesdames Marie Claude CATALA, Monique MORIAUD, Laura MARGAND, Corinne MONDELAIN, Sylvie COILLARD, Nicole CIMETIERE, Marie-Anne TERNAUX, Madeleine MINOT  
Messieurs Maxime COLLIER, René TRIPOZ

### **Excusés ayant donné pouvoir :**

Sylvie Thomasson donne pouvoir à Sylvie Coillard  
Jean-Pascal Flauder donne pouvoir à Marie-Claude Catala  
Bernadette Guerrier donne pouvoir à Marie-Anne Ternaux

**Présidente de séance** : Marie-Claude CATALA

**Secrétaire de séance** : Marie-Anne TERNAUX

### **Choix du prestataire pour le spectacle pour la soirée du rire 2025**

Mme la Vice-Présidente présente à l'assemblée les trois propositions d'un prestataire de spectacle pour la soirée du rire 2025, en comédie avec une première partie humour.

Après échanges, il est décidé de retenir le spectacle « Donne-moi ta chance » + Céline Iannucci en 1ère partie. Le devis de 3700 € HT sera renégocié avec l'objectif de le ramener à environ 3500 € HT (transport et technique inclus).

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE DE RETENIR la prestation de spectacle « Donne-moi ta chance » + Céline Iannucci en 1<sup>ère</sup> partie pour la soirée du rire 2025,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au Service de Gestion Comptable de Villefranche-sur-Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,**
- **DIT qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,**

**VOTE : à l'Unanimité**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

La Vice-présidente,

Marie-claude CATALA



La secrétaire de séance

Marie-Anne TERNAUX

